

Passeport

Pour obtenir un passeport biométrique, le demandeur doit se présenter au Service état civil de la Mairie, de préférence muni d'un dossier Cerfa (celui-ci doit être rempli en ligne sur service-public.fr avant de l'imprimer). La présence des demandeurs majeurs et mineurs est obligatoire lors du dépôt et de la remise de la demande.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la mairie instruit les dossiers de réalisations de CNI et Passeports sur rendez-vous.

Vous habitez une commune du Pays de Montereau ? Barbey, Blennes, Cannes-Ecluse, Chevry-en-Sereine, Courcelles-en-Bassée, Diant, Esmans, Forges, La Brosse-Montceaux, La Grande-Paroisse, Laval-en-Brie, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Saint-Germain-Laval, Salins, Thoury-Ferrottes, Varennes-sur-Seine, Voulx. Bienvenue !

Vous habitez en dehors du pays de Montereau ? Voici les communes où vous pouvez aussi faire réaliser votre passeport ou CNI à proximité : Rozay-en-Brie, Savigny-le-Temple, Melun, Nangis, Provins, Dammarie-Les-Lys, Fontainebleau, Bray-sur-Seine, Milly-la-Forêt, Malesherbes, Nemours, Pont-sur-Yonne, Sens, Chalette-sur-Loing, Courtenay.



Horaires des guichets en mairie :

Lundi : de 9 à 11h et de 14h à 17h

Mardi : de 9 à 11h et de 14h à 19h (valables en période scolaire, hors période scolaire : 14h-17h)

Mercredi : de 9 à 11h et de 14h à 17h

Jeudi : de 9 à 11h et de 14h à 17h

Vendredi : de 9 à 11h et de 14h à 16h

Pièces à fournir pour les majeurs :

carte d'identité sécurisée (bleue plastifiée) en cours de validité ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois,
une photo récente de moins de 6 mois,
un justificatif de domicile de moins d'un an,
livret de famille pour le nom d'épouse,
86 € de timbre dématérialisé.

Pour une personne hébergée, fournir en plus : une facture de moins d'un an au nom de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur, une copie de la carte nationale de l'hébergeant.

Pièces à fournir pour les mineurs :

carte d'identité sécurisée (bleue plastifiée) en cours de validité ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois,
une photo récente de moins de 6 mois,
un justificatif de domicile de moins d'un an,
un livret de famille, carte d'identité des parents,
17 € de timbre dématérialisé de 0 à 14 ans, 42 € de 15 à 17 ans.

En cas de divorce avec résidence alternée, fourni en plus : le jugement de divorce, un justificatif de domicile de chaque parent.



NB. Pour toute personne ayant obtenu la nationalité française, fournir le certificat de nationalité ou le décret.



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**

54 rue Jean Jaurès
77130 - Montereau-Fault-Yonne